

eCH-0212 – Annonces de mutation UPI à des tiers

Nom	Annonces de mutation UPI à des tiers
eCH-nombre	eCH-0212
Catégorie	Norme
Stade	Défini
Version	1.1.0
Statut	Approuvé
Date de décision	2022-10-31
Date de publication	2022-10-31
Remplace la version	1.0.0 Minor ChangeMinor Change
Conditions préalables	eCH-0044 Version 4.1 eCH-0058 Version 5.0 eCH-0084 Version 2.0.0
Annexes	-
Langues	Allemand (original), français (traduction)
Auteurs	Groupe spécialisé Systèmes d'annonce Hanspeter Naef, Centrale des caisses de compensation, hanspeter.naef@zas.admin.ch Martin Stingelin, Stingelin Informatik, martin.stingelin@stingelin-informatik.com
Éditeur / distribution	Association eCH, Mainaustrasse 30, case postale, 8034 Zurich T 044 388 74 64, F 044 388 71 80 www.ech.ch / info@ech.ch

Condensé

La Centrale des caisses de compensation (CdC) est compétente pour l'attribution et l'administration du numéro AVS (NAVS). La CdC gère à cette fin une base de données des personnes baptisée «UPI», qui, outre le NAVS, enregistre également les attributs démographiques des personnes. La norme d'interface eCH-0212 décrit la diffusion à des tiers des mutations dans l'UPI que la CdC envoie à tous les clients abonnés. Les mutations traitées sont celles qui modifient le statut du NAVS ou les attributs démographiques d'une personne dans l'UPI. Grâce à cette norme, les clients UPI peuvent toujours avoir à disposition les données personnelles les plus actuelles.

Sommaire

1	Introduction	5
1.1	Statut	5
1.2	Champ d'application.....	5
1.3	Notation	7
2	Modélisation	7
2.1	Mutations annoncées	7
2.2	Modèle de données au niveau du NAVS	8
2.3	Modèle de données dans le cadre de la transmission	9
2.4	Processus pris en charge	11
3	Procédure.....	12
3.1	Procédure d'inscription.....	12
3.2	Sélections des mutations pertinentes.....	12
3.3	Variante possible pour le contenu de l'annonce	12
3.3.1	Dénominateur commun des variantes	13
3.3.1.1	Inactivation d'un NAVS (<i>inactivationOfVn</i>)	14
3.3.1.2	Annulation d'un NAVS (<i>cancellationOfVn</i>).....	14
3.3.2	Annonces sans attributs démographiques.....	14
3.3.3	Annonces avec les attributs démographiques	15
4	Structure de données.....	16
4.1	Racine.....	16
4.2	Bloc content.....	16
4.3	Période au cours de la laquelle les mutations annoncées ont eu lieu (<i>dateInterval</i>)	17
4.3.1	Ordre correct d'une série d'annonces.....	17
4.3.2	Ordre correct des mutations à l'intérieur d'une annonce.....	18
4.4	Annonce d'un NAVS inactivé (<i>inactivationOfVn</i>).....	18
4.5	Annonce d'un NAVS annulé (<i>cancelationOfVn</i>)	19
4.6	Annonce d'une modification dans les attributs démographiques d'une personne (<i>changeInDemographics</i>).....	19
5	Sécurité	20

6	Exclusion de responsabilité - droits de tiers	21
7	Droits d'auteur.....	21
	Annexe A – Références & bibliographie	22
	Annexe B – Collaboration & vérification.....	22
	Annexe C – Abréviations et glossaire.....	22
	Annexe D – Modifications par rapport à la version précédente	23
	Annexe E – Liste des illustrations.....	25
	Annexe F – Liste des tableaux.....	25
	Annexe G – Schémas importés	26
	Annexe H – Exemple.....	26

Remarque

En vue d'une meilleure lisibilité et compréhension, seul le genre masculin est utilisé pour la désignation des personnes dans le présent document. Cette formulation s'applique également aux femmes dans leurs fonctions respectives.

1 Introduction

1.1 Statut

Approuvé: le document a été approuvé par le Comité d'experts. Il a pouvoir normatif pour le domaine d'utilisation défini dans le domaine de validité donné.

1.2 Champ d'application

La mise à jour de données personnelles aussi actuelles que possible constitue un prérequis majeur à l'efficacité de la gestion des données. Elle est également mentionnée dans la législation (article 5 de la loi sur l'harmonisation des registres (LHR) ou article 5 de la Loi fédérale sur la protection des données).

La mise à jour des registres avec des données personnelles actuelles nécessite que ceux-ci soient tenus au courant des mutations. C'est à cet effet qu'a été introduite la norme d'interface eCH-212. La communication repose sur un scénario de Broadcast ou de diffusion. Les clients ayant souscrit un abonnement reçoivent, à intervalles réguliers, des annonces eCH-0212 répertoriant les mutations suivantes constatées dans l'UPI¹ sur une période donnée:

- 1) Changement de statut d'un NAVS
- 2) Changement des attributs démographiques d'une personne dans l'UPI Les attributs concernés sont ceux qui sont cités à l'article 133bis, alinéa 4 du règlement AVS: nom de famille, nom de célibataire, prénoms, sexe, date de naissance, date de décès, lieu de naissance, nationalité, noms de famille et prénoms des parents. Des renseignements relatifs à l'état civil peuvent en outre être fournis, pour autant que le droit à ces données existe.

La norme eCH-0212 permet donc aux clients UPI d'être régulièrement informés des modifications dans l'UPI. Dans le cadre d'une synchronisation complète des données avec l'UPI, y recourir n'a de sens que si précédé d'une comparaison initiale. La norme eCH-0086 (UPI Compare Interface) par exemple est utilisée à cet effet [2]. Il est ainsi possible de mettre à jour (via eCH-0086) et d'actualiser régulièrement (via eCH-0212) l'ensemble des données personnelles d'un client UPI. L'identification des personnes est fondée sur le NAVS. Si le client UPI ne connaît pas le NAVS d'une personne, il a la possibilité de le rechercher au préalable au moyen de la norme eCH-0085.

En principe, tous les utilisateurs systématiques reconnus² du NAVS (USN) peuvent solliciter la CdC pour obtenir un abonnement concernant eCH-0212 Broadcast.

¹ UPI correspond à la base de données centrale des personnes qui gère le NAVS.

² Au sens des articles 153b et 153c de la Loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants (LAVS)

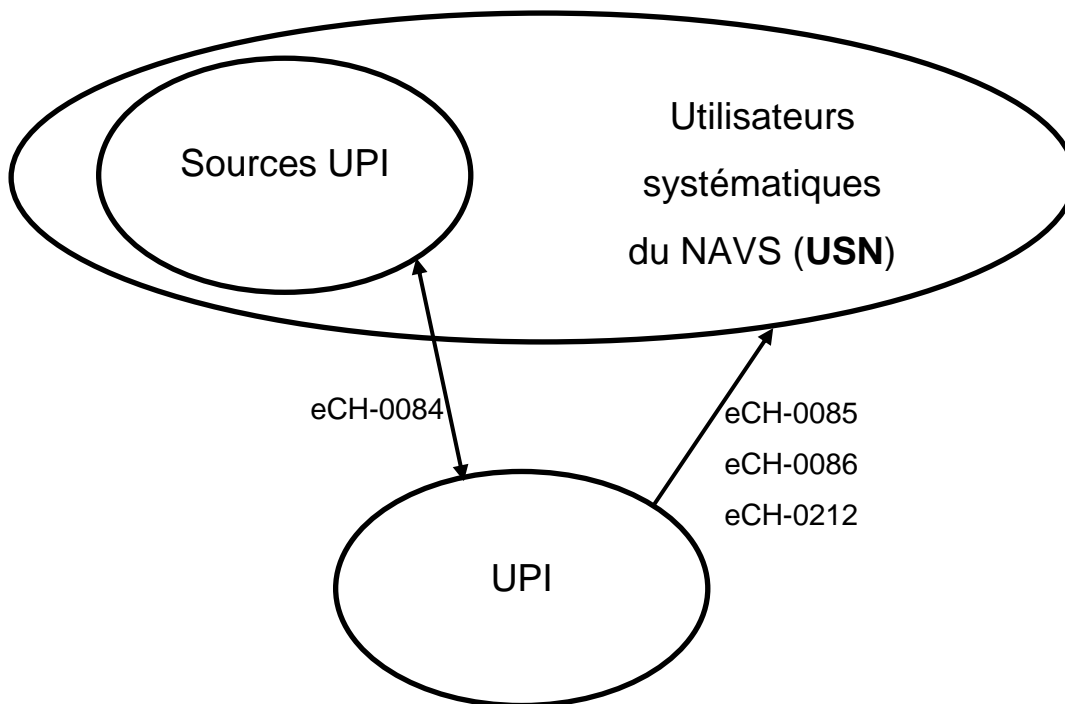


Figure 1: Flux d'annonce.

La figure 1 propose une représentation du flux d'annonce entre l'UPI, les sources UPI et les utilisateurs systématiques du NAVS. Une source UPI est elle aussi un utilisateur systématique du NAVS. Le sens des flèches indique le sens de circulation des informations pertinentes. L'UPI reçoit les attributs démographiques d'une personne des sources UPI via eCH-0084, en retour l'UPI renvoie le NAVS de cette personne aux sources UPI. Les utilisateurs systématiques du NAVS peuvent interroger les attributs démographiques et le NAVS d'une personne précise dans l'UPI via eCH-0085. Ils peuvent également comparer leurs données avec celles de l'UPI via eCH-0086 ou les synchroniser via eCH-0212.

Deux normes très semblables (eCH-0212 et eCH-0215) décrivent une diffusion de mutations dans l'UPI. Elles se distinguent par l'identificateur de personne utilisé :

- La norme eCH-0212 utilise le NAVS comme identificateur de personne. Cette norme convient donc aux clients UPI utilisant le NAVS comme identificateur de personne.
- La norme eCH-0215 préconise quant à elle l'utilisation d'un d'un identificateur sectoriel de personne (SPID). Cette norme convient donc aux clients UPI ayant recours au SPID comme identificateur de personne.

Les clients, ayant à la fois le NAVS et un SPID comme identificateur de personne doivent utiliser les normes eCH-0212 et eCH-0215 pour conserver la synchronisation avec l'UPI. Dans ce cas précis, le client reçoit en double les mutations des attributs démographiques de personnes qui, outre leur NAVS, possèdent également un SPID. Les informations étant identiques dans les deux cas (à l'exception de l'identificateur de personne), le client peut choisir selon quelle norme il veut se procurer les informations concernant les mutations des attributs démographiques.

1.3 Notation

Les directives dans le présent document sont indiquées selon la terminologie de [1]. Dans ce contexte, les expressions suivantes apparaissant en LETTRES MAJUSCULES en tant que mots, ont les significations suivantes:

IMPÉRATIF: Le responsable doit réaliser l'objectif.

RECOMMANDÉ: Le responsable peut pour des raisons importantes renoncer à la réalisation de l'objectif.

FACULTATIF: Le responsable est libre de choisir s'il souhaite réaliser l'objectif ou non.

2 Modélisation

La norme d'interface eCH-0084 propose une description des informations générales concernant l'UPI et le NAVS, elles ne sont donc pas répétées dans le présent document. Il est particulièrement important de lire les chapitres 2.1 (Diagramme de statut du NAVS) et 2.2 (UPI) de la norme eCH-0084 afin de bien comprendre la norme eCH-0212.

2.1 Mutations annoncées

On distingue trois types de mutations annoncées via eCH-0212:

- Inactivation d'un NAVS: il s'agit du passage du NAVS du statut «Actif» à «Inactif».
- Annulation d'un NAVS: il s'agit du passage du NAVS au statut «Annulé».
- Mutation des attributs démographiques d'une personne dans l'UPI: il s'agit d'une modification portant sur au moins l'un des attributs démographiques d'une personne précise mentionnés au § 1.2.

2.2 Modèle de données au niveau du NAVS

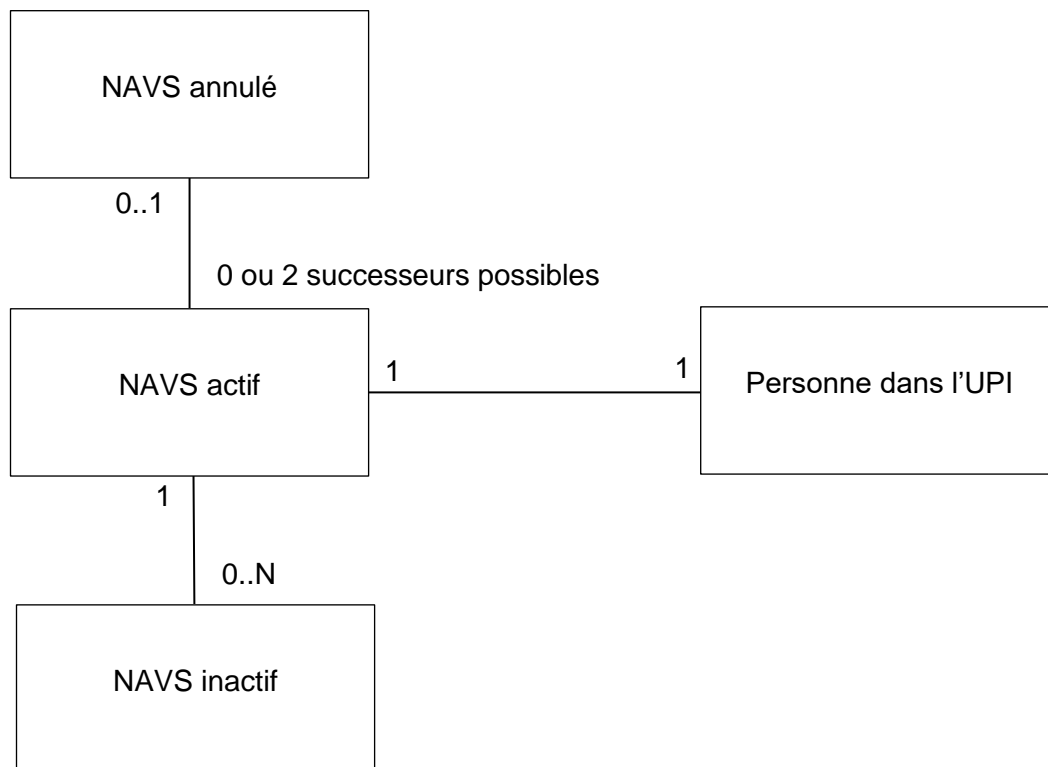


Figure 2: Modèle de données au niveau du NAVS.

Les principales propriétés du modèle de données au niveau du NAVS sont les suivantes:

- À chaque personne dans l'UPI correspond exactement un NAVS actif et inversement, à chaque NAVS actif correspond une personne dans l'UPI.
- Un ou plusieurs NAVS inactifs peuvent être associés à un même NAVS actif. Chaque NAVS inactif est associé à exactement un NAVS actif.
- Lorsque, par inadvertance, un même NAVS a été attribué à deux personnes différentes et que cette erreur est constatée, le NAVS est tout bonnement annulé et chacune des deux personnes se voit attribuer un nouveau NAVS actif. Dans un tel cas de figure, le NAVS annulé est associé à deux NAVS actifs.

2.3 Modèle de données dans le cadre de la transmission

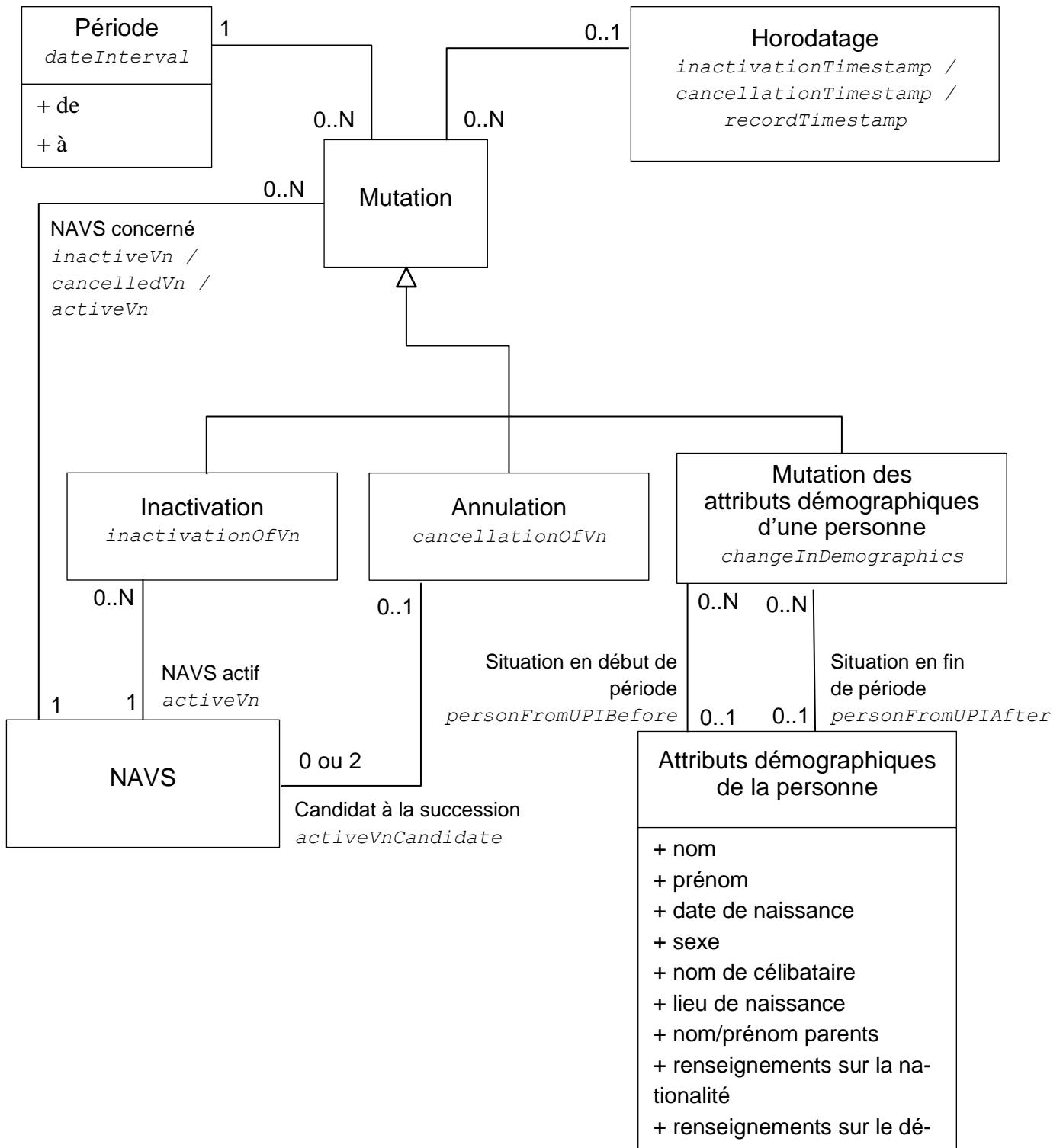


Figure 3: Modèle de données dans le cadre de la transmission

Dans un souci de faciliter la compréhension du lien entre les objets dans le modèle de données et les éléments du schéma XSD, le nom de l'élément XSD (en italique) apparaît sous le nom de l'objet dans la figure 3.

Une annonce eCH-0212 repose toujours sur une période pendant laquelle se sont produites les mutations annoncées. La période se compose de deux jours: 1) le jour où la période débute, et 2) le jour où la période s'achève. Ces deux jours font également partie de cette période. Les périodes de deux annonces distinctes ne s'entrecoupent jamais. L'ordre des périodes est établi de manière à exclure tout battement entre deux périodes (voir chapitre 4.3). Dans la pratique, une période est de courte durée. Durée typique: 1) un jour ouvré ou 2) un weekend plus un jour ouvré.

Une mutation est dotée d'un horodatage qui se trouve dans une période précise. Le numéro NAVS concerné par la mutation est associé à chacune de ces mutations. Les objets complémentaires potentiellement utiles pour le destinataire sont joints à la mutation. Le type d'objets complémentaires dépend du type de mutation, il est décrit dans le tableau ci-dessous.

Type de mutation	NAVS concerné par la mutation.	Objets supplémentaires
Inactivation d'un NAVS	<i>inactiveVn</i> : NAVS qui a été inactivé.	<ul style="list-style-type: none"> NAVS actif qui est associé au NAVS inactif.
Annulation d'un NAVS	<i>cancelledVn</i> : NAVS qui a été annulé.	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque, par inadvertance, un même NAVS a été attribué à deux personnes différentes et que cette erreur est constatée, le NAVS est tout bonnement annulé et chacune des deux personnes se voit attribuer un nouveau NAVS actif. Ces deux nouveaux NAVS peuvent être associés à une annonce d'annulation.
Mutation des attributs démographiques d'une personne dans l'UPI	<i>activeVn</i> : NAVS actif de la personne concernée par la mutation.	<ul style="list-style-type: none"> Attributs démographiques de la personne, situation en début de période (facultatif). Attributs démographiques de la personne, situation en fin de période (facultatif).

Tableau 1: Objets associés à un type précis de mutation

2.4 Processus pris en charge

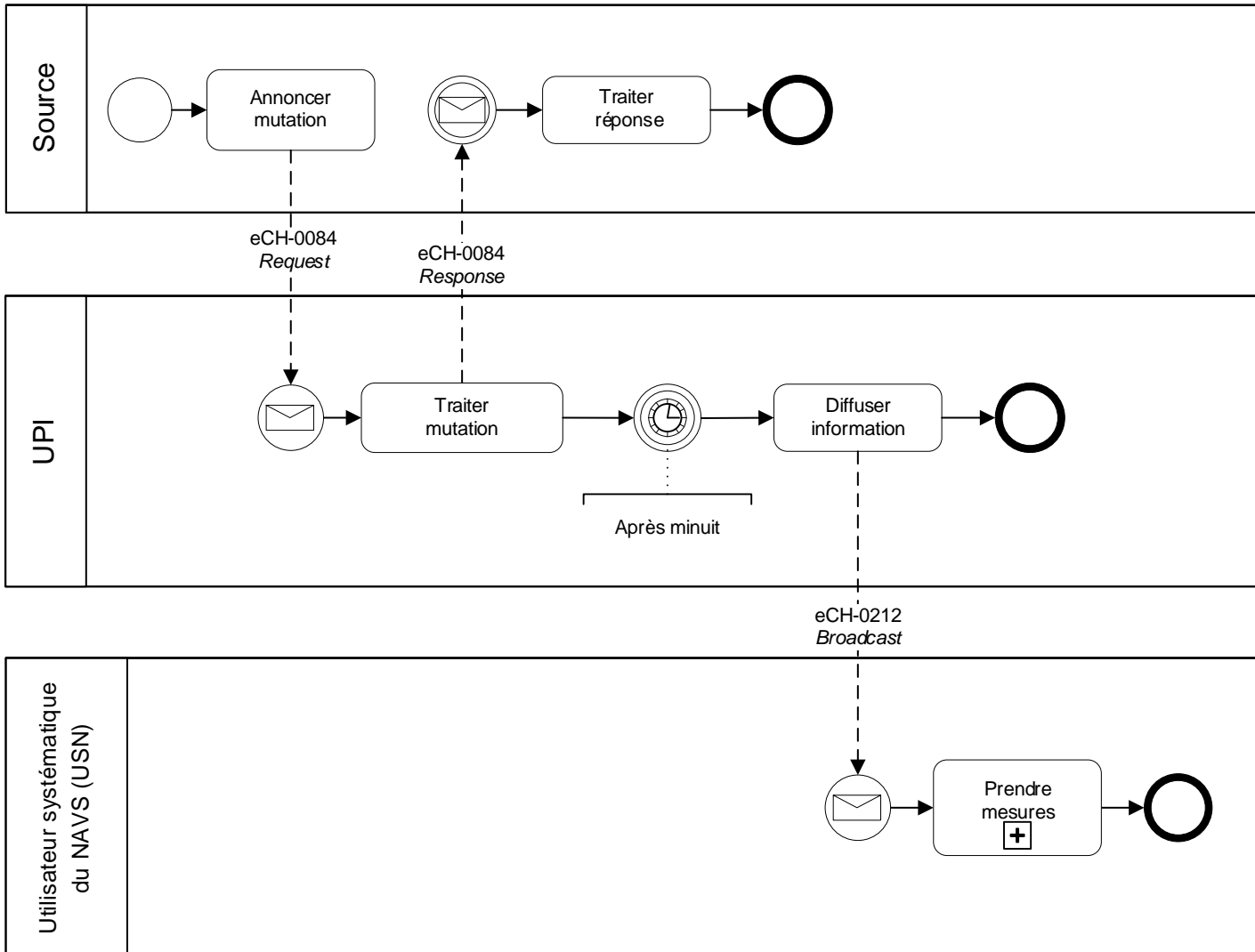


Figure 4: Processus pris en charge

L'UPI agrège et consolide les annonces eCH-0084 qui lui sont fournies par différentes sources. Les mutations des données de référence, qui en découlent pour une personne dans l'UPI, sont périodiquement transmises à tous les USN qui se sont abonnés au service de diffusion eCH-0212 (Broadcast Service). La périodicité typique d'une diffusion est d'une fois par jour ouvré.

Chaque diffusion eCH-0212 contient une période indiquant le laps de temps au cours duquel s'est produite la mutation. Cette période permet de traiter les annonces eCH-0212 dans l'ordre chronologique correct.

3 Procédure

Les règles générales pour l'administration du NAVS dans les registres de tiers sont disponibles sur le site Internet de la CdC [3].

3.1 Procédure d'inscription

Les USN souhaitant obtenir une annonce eCH-0212 doivent s'abonner auprès de la CdC. La procédure correspondante est expliquée sur le site Web de la CdC [4]. Lorsqu'il s'abonne, l'USN doit préciser à partir de quand il souhaite recevoir l'annonce de mutation. Cette date ne doit être déjà passée. À compter de cette date, l'USN reçoit une annonce chaque jour ouvré. Les éventuelles mutations, qui se sont produites un dimanche ou un jour férié, sont annoncées dans la livraison suivante (se reporter au chapitre 4.3 pour de plus amples renseignements à ce sujet). Cette règle s'applique également en cas de fenêtre de maintenance ou de panne imprévisible d'une durée supérieure à un jour.

Lors de l'annonce, l'USN et la CdC peuvent convenir de l'une des trois variantes décrites au chapitre 3.3 concernant le contenu de l'annonce. La variante choisie vaut alors pour toutes les annonces que reçoit l'USN. Lorsqu'un USN veut changer de variante, il doit au préalable se désabonner de la variante en vigueur et s'abonner à la nouvelle. Dans la pratique, la liste des variantes autorisées pour un USN est limitée pour des motifs relevant de la protection des données.

3.2 Sélections des mutations pertinentes

Une annonce eCH-0212 contient toutes les mutations qui se sont produites dans l'UPI au cours d'une période précise.

[IMPÉRATIF]: Le destinataire doit donc, au moyen du NAVS, sélectionner les mutations, qui le concernent, et ignorer les autres.

Cette sélection ne peut être effectuée du côté de l'UPI, car la CdC ne sait pas quel client gère quel NAVS.

3.3 Variante possible pour le contenu de l'annonce

Pour des raisons de protection des données, le contenu de l'information concernant les attributs démographiques d'une personne dans une annonce UPI dépend du destinataire. Le tableau ci-dessous décrit les trois variantes possibles.

Numéro	Informations présentes dans l'annonce concernant les attributs démographiques d'une personne	Exemples
1	L'annonce ne contient pas la moindre information concernant les attributs démographiques (élément <i>changeInDemographics</i> toujours absent).	Le destinataire n'a besoin d'aucune information concernant les attributs démographiques.
2	Dans le cas d'une mutation des attributs démographiques, l'annonce contient uniquement le NAVS (éléments <i>personFromUPIBefore</i> et <i>personFromUPIAfter</i> toujours absents).	Seule une infime proportion des mutations dans l'UPI concernant les attributs démographiques présente un intérêt pour le destinataire. Ce dernier consulte le NAVS, pour lequel il a sollicité l'UPI, afin d'obtenir les attributs démographiques à partir de la liste des NAVS dans l'annonce sous laquelle s'est produite une mutation concernant les attributs démographiques (voir chapitre 3.3.2).
3	Les informations concernant les attributs démographiques d'une personne sont exhaustives dans l'annonce.	<p>1) Le destinataire gère déjà, dans sa base de données, une grande partie des personnes dont les données sont présentes dans l'annonce de diffusion.</p> <p>2) Pour des raisons relevant de la protection des données, il est préférable que l'UPI ne sache pas qui figure dans le registre du destinataire.</p>

Tableau 2: Les trois variantes possibles d'informations concernant les attributs démographiques d'une personne

3.3.1 Dénominateur commun des variantes

Dans toutes les variantes, le destinataire reçoit:

- une période donnée
- la liste des inactivations de NAVS ayant eu lieu pendant une période donnée dans l'UPI
- la liste des annulations de NAVS ayant eu lieu pendant une période donnée dans l'UPI

La variante 1 (selon la numérotation du tableau ci-dessus) prévoit que le destinataire ne reçoive aucune autre information supplémentaire. Les deux autres variantes impliquent que le destinataire reçoit également les informations portant sur les mutations des attributs démographiques, ayant eu lieu

dans l'UPI au cours d'une période précise.

3.3.1.1 Inactivation d'un NAVS (*inactivationOfVn*)

L'annonce de l'inactivation d'un NAVS contient notamment le NAVS inactivé et le NAVS actif qui lui est associé.

[IMPÉRATIF]: dans le cas où le destinataire n'inclut pas le NAVS inactivé dans sa base de données, il doit ignorer les données annoncées pour cette inactivation.

[IMPÉRATIF]: dans le cas où le destinataire inclut le NAVS inactivé dans sa base de données, il doit le remplacer par le NAVS actif ou l'associer au NAVS actif.

3.3.1.2 Annulation d'un NAVS (*cancellationOfVn*)

L'annonce d'une annulation d'un NAVS contient notamment le NAVS annulé et, à titre facultatif, deux NAVS. La présence de ces deux numéros facultatifs signifie que le NAVS a été annulé parce qu'exactement deux personnes physiques partageaient par erreur ce même numéro. Les deux NAVS sont ceux qui ont été créés de nouveau afin de rectifier cette erreur et attribués aux deux personnes concernées.

[IMPÉRATIF]: dans le cas où le destinataire n'inclut pas le NAVS annulé dans sa base de données, il doit ignorer les données annoncées pour cette annulation.

[IMPÉRATIF]: dans le cas où le destinataire inclut le NAVS annulé dans sa base de données, il doit supprimer ce numéro de sa base de données (une suppression logique suffit). Le destinataire doit partir du principe que les données qu'il enregistre sous le NAVS ne sont, le cas échéant, pas attribuées à la bonne personne.

[FACULTATIF]: dans le cas où le destinataire a dû supprimer un NAVS de sa base de données, il peut rechercher le nouveau NAVS dans l'UPI pour la personne concernée. La recherche peut par exemple être lancée au moyen d'une opération eCH-0085:searchPerson. Dans le cas où l'annonce de mutation contient les deux nouveaux NAVS, le résultat de la recherche peut être croisé avec ces deux nouveaux NAVS et ainsi limité le cas échéant.

[IMPÉRATIF]: Dans ces cas précis, l'attribution du NAVS devrait être traitée avec une grande prudence, car une telle situation peut s'expliquer par le fait que les données UPI de deux personnes présentent des caractéristiques très similaires.

3.3.2 Annonces sans attributs démographiques

Dans la variante 2, aucun attribut démographique n'est envoyé, contrairement aux NAVS ayant fait l'objet d'une mutation d'attributs démographiques au cours d'une période précise, qui eux sont envoyés.

[IMPÉRATIF]: dans le cas où le destinataire n'inclut pas le NAVS, qui a fait l'objet d'une mutation des attributs démographiques, dans sa base de données, il doit ignorer ce NAVS.

[RECOMMANDÉ]: dans le cas où le destinataire inclut le NAVS, qui a fait l'objet d'une mutation des attributs démographiques, dans sa base de données, il doit le mettre à jour.

La figure ci-dessous décrit le processus à mettre en œuvre pour cette variante. Elle explique comment l'USN peut obtenir les attributs démographiques actuels des personnes faisant l'objet de mutations. Dans un souci de simplicité, il est supposé pour cette illustration que l'annonce eCH-0212 concerne exclusivement les mutations d'attributs démographiques et que certaines de ces personnes concernées par les mutations sont incluses dans la base de données d'USN.

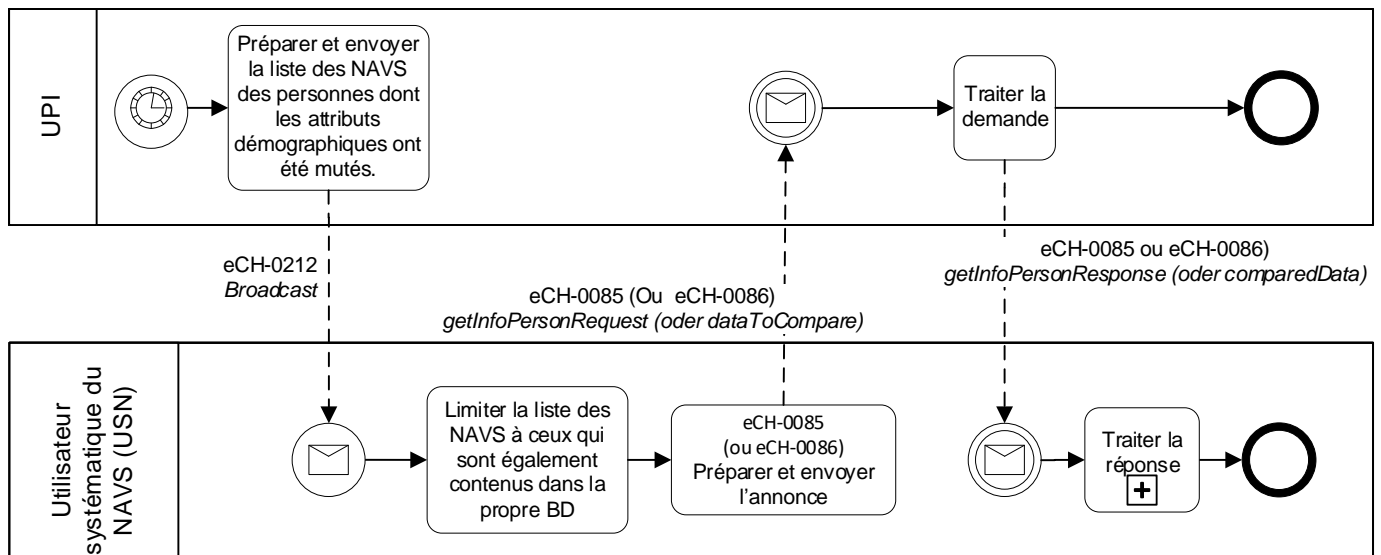


Figure 5: Description du processus dans le cas où seuls les NAVS des personnes concernées par les mutations sont envoyés en broadcast (diffusion).

Afin de réduire la quantité des annonces, cela vaut souvent la peine de regrouper les différentes demandes en une seule et même annonce (cette hypothèse a été avancée avec la figure 5). En fonction des besoins, une annonce eCH-0085 ou une annonce eCH-0086 peut être envoyée:

- Une requête avec l'élément *getInfoPersonRequest* de la norme eCH-0085 se prête particulièrement bien à la mise à jour avec tous les attributs disponibles dans l'UPI.
- Une requête avec l'élément *dataToCompare* de la norme eCH-0086 se prête particulièrement bien à la comparaison d'une partie des attributs démographiques.

[IMPÉRATIF]: Les données personnelles que le client UPI envoie à l'UPI dans une annonce ne peuvent concerner que des personnes que le client UPI inclut déjà dans sa base de données.

3.3.3 Annonces avec les attributs démographiques

Outre les données déjà présentes dans la variante 2, la variante 3 contient également les attributs démographiques d'une personne concernée par une mutation pendant une période donnée.

Les attributs démographiques avec la situation en fin de période sont toujours présents.

Les attributs démographiques avec situation en début de période ne sont présents que si la personne était déjà présente dans l'UPI en début de période et que le retour au début de la période est sans ambiguïté.

[IMPÉRATIF]: dans le cas où le destinataire n'inclut pas le NAVS, sous lequel a eu lieu une mutation des attributs démographiques, dans sa base de données, il doit ignorer les données envoyées pour

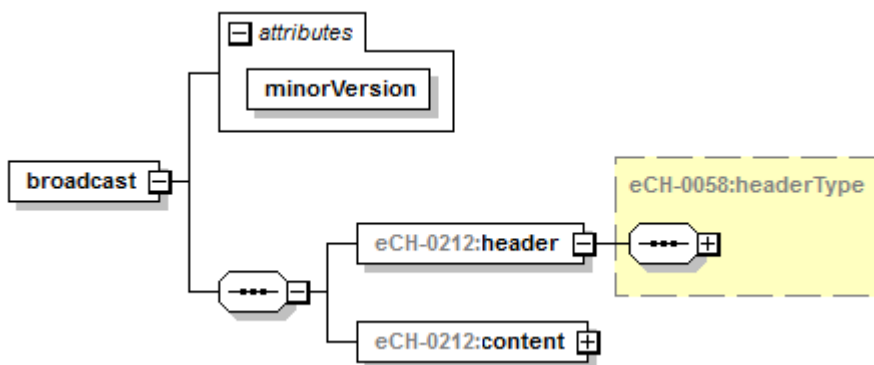
cette mutation.

[RECOMMANDÉ]: dans le cas où le destinataire inclut le NAVS, sous lequel a eu lieu une mutation des attributs démographiques, dans sa base de données, il doit mettre à jour ses données.

4 Structure de données

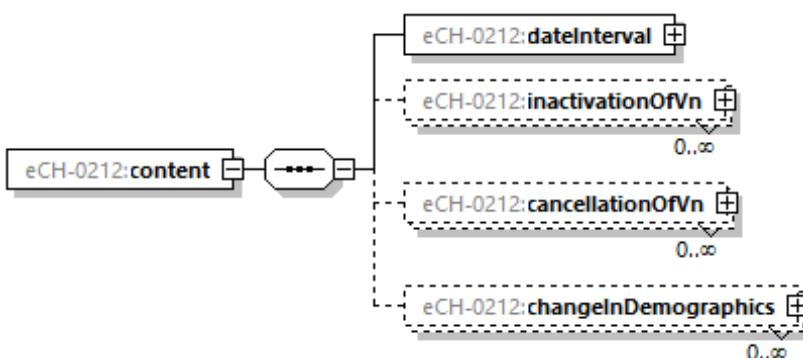
Le Header de l'annonce est fondé sur la norme eCH-0058. Les attributs démographiques d'une personne sont représentés au moyen de la norme eCH-0084.

4.1 Racine



L'élément racine d'une diffusion est appelé *broadcast*, il possède un attribut numérique obligatoire *minorVersion*, il contient la version minor du schéma XSD. L'élément *header* est de type eCH-0058:headerType. Le contenu substantiel de l'annonce se trouve dans le bloc *content*.

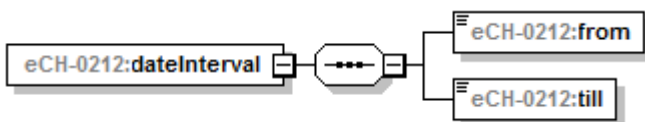
4.2 Bloc content



Les éléments dans ce bloc ont la signification suivante:

- *dateInterval*: période au cours de laquelle les mutations annoncées ont eu lieu (impératif), voir ci-dessous pour une définition détaillée.
- *inactivationOfVn*: annonce d'un NAVS inactivé (facultatif, peut être récurrent), voir ci-dessous pour une définition détaillée.
- *cancellationOfVn*: annonce d'un NAVS annulé (facultatif, peut être récurrent), voir ci-dessous pour une définition détaillée.
- *changeInDemographics*: annonce d'une modification dans les attributs démographiques d'une personne (facultatif, peut être récurrent), voir ci-dessous pour une définition détaillée.

4.3 Période au cours de la laquelle les mutations annoncées ont eu lieu (*dateInterval*)



Cet élément se compose des éléments suivants:

- *from*: date de début de la période couverte (impératif), xs:date. Cette date est également incluse dans la période.
- *till*: date de fin de la période couverte (impératif), xs:date. Cette date est également incluse dans la période.

Dans le cadre d'une synchronisation avec l'UPI, l'ordre des mutations traitées est important. Cela signifie que:

- 1) les annonces entrantes doivent être traitées dans le bon ordre.
- 2) les mutations à l'intérieur d'une annonce doivent être traitées dans le bon ordre.

4.3.1 Ordre correct d'une série d'annonces

Les annonces de diffusion ou broadcast arrivent en général dans le bon ordre. Toutefois, l'ordre du traitement étant extrêmement important et un éventuel problème lors du transfert ne pouvant être exclu, il faut contrôler la période indiquée dans l'annonce.

[IMPÉRATIF]: pour que les annonces de diffusion soient traitées dans le bon ordre, la date dans l'élément *from* de l'annonce à traiter (dans le premier exemple *from=2016-12-13*) doit se trouver exactement un jour après la date dans l'élément *till* de l'annonce précédemment traitée (dans le premier exemple *till=2016-12-12*) (sauf si l'on traite une annonce de diffusion pour la première fois).

Exemples:

1) Exemple où la chronologie des annonces est respectée

Intervalle de temps qui a été annoncé le 13.12.2016:

```
<eCH-0212:dateInterval>
  <eCH-0212:from>2016-12-10</eCH-0212:from>
  <eCH-0212:till>2016-12-12</eCH-0212:till>
</eCH-0212:dateInterval>
```

Intervalle de temps qui a été annoncé le 14.12.2016:

```
<eCH-0212:dateInterval>
  <eCH-0212:from>2016-12-13</eCH-0212:from>
  <eCH-0212:till>2016-12-13</eCH-0212:till>
</eCH-0212:dateInterval>
```

2) Exemple où la chronologie des annonces n'est pas respectée

Intervalle de temps qui a été annoncé le 13.12.2016:

```
<eCH-0212:dateInterval>
  <eCH-0212:from>2016-12-10</eCH-0212:from>
  <eCH-0212:till>2016-12-12</eCH-0212:till>
</eCH-0212:dateInterval>
```

Intervalle de temps qui a été annoncé le 15.12.2016:

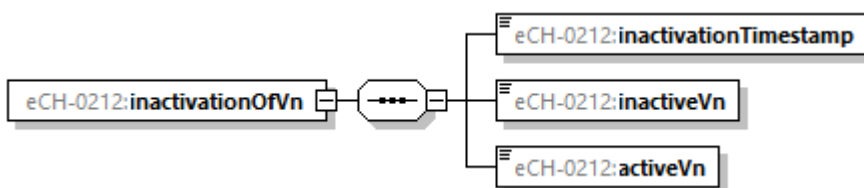
```
<eCH-0212:dateInterval>
  <eCH-0212:from>2016-12-14</eCH-0212:from>
  <eCH-0212:till>2016-12-14</eCH-0212:till>
</eCH-0212:dateInterval>
```

Dans ce deuxième exemple, l'annonce, qui a été envoyée le 14.12.2016, a été manquée. L'annonce du 15.12.2016 ne doit pas être traitée avant l'annonce du 14.12.2016.

4.3.2 Ordre correct des mutations à l'intérieur d'une annonce

[IMPÉRATIF]: pour traiter les mutations à l'intérieur d'une annonce de diffusion dans le bon ordre, elles doivent être traitées dans l'ordre dans lequel elles apparaissent dans l'annonce.

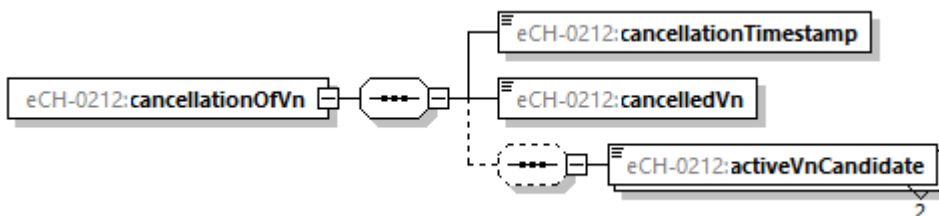
4.4 Annonce d'un NAVS inactivé (*inactivationOfVn*)



Un élément *inactivationOfVn* est constitué des éléments suivants:

- *inactivationTimestamp*: Horodatage auquel a lieu l'inactivation (impératif), xs:dateTime
- *inactiveVn*: NAVS inactivé (impératif), eCH-0044:vnType
- *activeVn*: NAVS activé, qui remplace le NAVS inactivé (impératif), eCH-0044:vnType

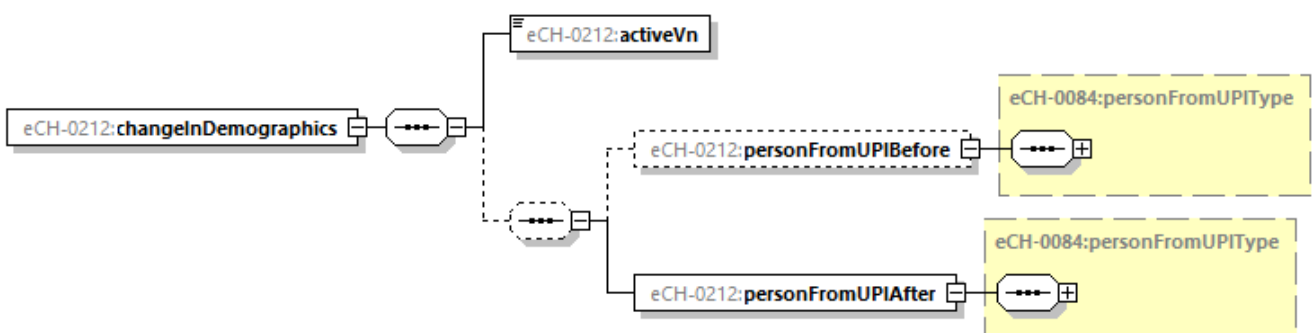
4.5 Annonce d'un NAVS annulé (*cancellationOfVn*)



Un élément *cancellationOfVn* est constitué des éléments suivants:

- *cancellationTimestamp*: Horodatage auquel a eu lieu l'annulation (impératif), xs:dateTime
- *cancelledVn*: NAVS annulé (impératif), eCH-0044:vnType
- *activeVnCandidate*: la présence de cette séquence signifie qu'exactly deux personnes partageaient le même NAVS désormais annulé (*cancelledVn*), exactement deux nouveaux NAVS (*activeVnCandidate*) ont été générés (facultatif, uniquement annoncés par paire), eCH-0044:vnType.

4.6 Annonce d'une modification dans les attributs démographiques d'une personne (*changeInDemographics*)



Cet élément est envoyé uniquement dans le cas où le destinataire l'a explicitement exigé lors de l'annonce pour cette prestation de services.

Un élément *changeInDemographics* se compose des éléments suivants:

- *activeVn*: NAVS actif de la personne (impératif), eCH-0044:vnType
- lorsque la protection des données autorise la livraison d'attributs démographiques (voir chapitre 3.3), l'annonce contient alors les éléments supplémentaires suivants:
 - *personFromUPIBefore*: les attributs démographiques de la personne au début d'une période précise (facultatif, dans la mesure où la personne figure déjà dans l'UPI au début de la période et où le retour au début de la période est sans ambiguïté, cette information est livrée de manière impérative), eCH-0084:personFromUPIType.
 - *personFromUPIAfter*: attributs démographiques de la personne à la fin d'une période précise (impératif), eCH-0084:personFromUPIType. Cet élément est doté de l'horodatage *recordTimeStamp* qui doit être interprété comme horodatage de la mutation.

5 Sécurité

Les fondements juridiques habituels en matière de traitement des données personnelles s'appliquent. Les annonces et les enregistrements des données ne peuvent avoir lieu que dans le cadre des fondements légaux en vigueur. Les mesures nécessaires doivent être prises afin que les données puissent être transférées sans erreur et avant, pendant et après le transfert, ne puissent être consultées et modifiées que par des personnes qui y sont habilitées.

6 Exclusion de responsabilité - droits de tiers

Les normes élaborées par l'Association **eCH** et mises gratuitement à la disposition des utilisateurs ainsi que les normes de tiers adoptées, ont seulement valeur de recommandations. L'Association **eCH** ne peut en aucun cas être tenue pour responsable des décisions ou mesures prises par un utilisateur sur la base des documents qu'elle met à disposition. L'utilisateur est tenu d'étudier attentivement les documents avant de les mettre en application et au besoin de procéder aux consultations appropriées. Les normes **eCH** ne remplacent en aucun cas les consultations techniques, organisationnelles ou juridiques appropriées dans un cas concret.

Les documents, méthodes, normes, procédés ou produits référencés dans les normes **eCH** peuvent le cas échéant être protégés par des dispositions légales sur les marques, les droits d'auteur ou les brevets. L'obtention des autorisations nécessaires auprès des personnes ou organisations détentrices des droits relève de la seule responsabilité de l'utilisateur.

Bien que l'Association **eCH** mette tout en œuvre pour assurer la qualité des normes qu'elle publie, elle ne peut fournir aucune assurance ou garantie quant à l'absence d'erreur, l'actualité, l'exhaustivité et l'exactitude des documents et informations mis à disposition. La teneur des normes **eCH** peut être modifiée à tout moment sans préavis.

Toute responsabilité relative à des dommages que l'utilisateur pourrait subir par suite de l'utilisation des normes **eCH** est exclue dans les limites des réglementations applicables.

7 Droits d'auteur

Tout auteur de normes **eCH** en conserve la propriété intellectuelle. Il s'engage toutefois à mettre gratuitement, et pour autant que ce soit possible, la propriété intellectuelle en question ou ses droits à une propriété intellectuelle de tiers à la disposition des groupes de spécialistes respectifs ainsi qu'à l'Association **eCH** pour une utilisation et un développement sans restriction dans le cadre des buts de l'association.

Les normes élaborées par les groupes de spécialistes peuvent, moyennant mention des auteurs **eCH** respectifs, être utilisées, développées et déployées gratuitement et sans restriction.

Les normes **eCH** sont complètement documentées et libres de toute restriction relevant du droit des brevets ou de droits de licence. La documentation correspondante peut être obtenue gratuitement.

Les présentes dispositions s'appliquent exclusivement aux normes élaborées par **eCH**, non aux normes ou produits de tiers auxquels il est fait référence dans les normes **eCH**. Les normes incluront les références appropriées aux droits de tiers.

Annexe A – Références & bibliographie

- [1] Key words for use in RFCs to Indicate Requirement Levels, RFC 2119 - IETF, www.ietf.org > rfc > rfc2119
- [2] eCH-0086 – Comparaison des données avec UPI, version 2.0 eCH, www.ech.ch > Normes eCH > eCH-0086
- [3] Administration des numéros AVS dans les registres tiers, site web de la CdC, www.zas.admin.ch > Partenaires et institutions > Numéro AVS > [Règles d'administration](http://Regles_d_administration)
- [4] Accès aux services UPI, site web de la CdC, www.zas.admin.ch > Partenaires et institutions > [Interface Services UPI](http://Interface_Services_UPI) > Accès aux services UPI

Annexe B – Collaboration & vérification

Alex Pavlovic	Centrale des caisses de compensation
Christel Gigandet	Centrale des caisses de compensation
Dominique Baillon	ELCA
Hanspeter Naef	Centrale des caisses de compensation
Martin Stingelin	Stingelin Informatik
Oliver Tymkiw	Centrale des caisses de compensation
Pierre-Antoine Rey	Centrale des caisses de compensation

Annexe C – Abréviations et glossaire

AVS	Assurance-vieillesse et survivants
NAVS	Numéro AVS, sauf indication contraire, il s'agit du numéro à 13 chiffres.
USN	Utilisateurs systématiques reconnus du NAVS, au sens des articles 153b et 153c de la Loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants.
SPID	Identificateur sectoriel de personne
UPI	Base de données centrale des personnes qui gère le NAVS.
AS	Numéro d'assuré AVS (ancien nom du NAVS)
CdC	Centrale de compensation dans le domaine du 1 ^{er} pilier des assurances sociales

Annexe D – Modifications par rapport à la version précédente

Chapitre	Page	Adaptation	No. RFC
1.2 2.3 4.6	5 9 20+21	<p><i>Adaptation à la nouvelle version de la norme eCH-0084.</i></p> <p>La norme eCH-0212 repose sur les données personnelles définies dans la norme eCH-0084. L'importation d'eCH-0084-2 en lieu et place lieu d'eCH-0084-1 a pour conséquence que les données personnelles sont désormais décrites selon la version 2 de eCH-0084.</p> <p>Au niveau XSD, les éléments <i>personFromUPIBefore</i> et <i>personFromUPIAfter</i> correspondent désormais au type <i>personFromUPIType</i>.</p>	2021-46
-	-	<p>L'expression «Numéro d'assuré AVS à 13 chiffres» a été remplacée partout par «numéro AVS» dans un souci de tenir compte du changement correspondant opéré dans la loi sur l'AVS.</p> <p>L'abréviation «NAVS13» a été remplacée partout dans le texte par «NAVS». Quatorze ans après le lancement du NAVS à 13 chiffres, la distinction explicite entre le NAVS à 11 chiffres et le NAVS à 13 chiffres n'a plus lieu d'être.</p>	
-	-	L'expression plus précise «utilisateur systématique du NAVS» (ou USN dans sa version abrégée) a été utilisée à la place de «client UPI».	
1.2	5	Dans la version précédente du chapitre 1.2 «Champ d'application», l'accent avait été mis sur la loi sur l'harmonisation des registres. La nouvelle formulation se veut plus générale.	
1.2	6	La figure 1 «Flux d'annonce» et sa description ont été ajoutées afin que le lien avec les autres normes UPI soit explicitement visible.	
2	7	Dans le chapitre 2 «Modélisation», le diagramme de statut de l'AVS n'est plus explicitement décrit, seul un renvoi au chapitre correspondant dans la norme eCH-0084 est fait, ce diagramme y est déjà décrit en détail.	
2.3	9	La figure 3 «Modèle de données dans le cadre de la transmission» est décrite de manière plus détaillée	

Chapitre	Page	Adaptation	No. RFC
		dans la nouvelle version. Ce modèle contient par ailleurs les attributs des objets, ainsi que le nom des éléments XSD.	
3	12	Dans le chapitre 3 «Procédure», un renvoi a été fait aux «Règles pour la gestion des NAVS dans les registres tiers», disponibles sur le site web de la CdC, car ces règles s'appliquent à toutes les procédures.	
3.2	12	L'expression [IMPÉRATIF] a été ajoutée avant la phrase «Le destinataire doit donc, au moyen du NAVS, sélectionner les mutations, qui le concernent, et ignorer les autres», afin qu'il soit clairement établi qu'une telle exigence est impérative (pour des raisons de protection des données).	
3.3.1.1	14	L'expression [RECOMMANDÉ] a été modifiée en [IMPÉRATIF] pour l'exigence suivante: «dans le cas où le destinataire inclut le NAVS inactivé dans sa base de données, il doit le remplacer par le NAVS actif ou l'associer au NAVS actif.» Cette exigence est impérative en vertu de la loi (l'article 5 de la loi fédérale sur la protection des données par exemple).	
3.3.1.2	14	L'expression [IMPÉRATIF] a été ajoutée avant la phrase «Dans ces cas précis, l'attribution du NAVS devrait être traitée avec une grande prudence, car une telle situation peut s'expliquer par le fait que les données UPI de deux personnes présentent des caractéristiques très similaires.», afin qu'il soit clairement établi qu'une telle exigence est impérative pour garantir une identification sans ambiguïté des personnes.	
3.3.2	15	La figure 5 «Description du processus dans le cas où seuls les NAVS des personnes concernées par les mutations sont envoyés en broadcast (diffusion).» et son explication ont été ajoutées, la CdC ayant reçu de nombreuses questions à ce sujet.	
4.2	17	Dans tous les noms d'éléments contenant «Ahvvn» dans la version 1, la partie «Ahvvn» du nom a été remplacée par «Vn» dans la version 2 du schéma, afin que	
4.4	19		
4.5	20		

Cha-pitre	Page	Adaptation	No. RFC
4.6	20	<p>les éléments, qui font référence à la NAVS, soient désignés de manière analogue à la nomenclature d'eCH-0044 et d'eCH-0085.</p> <p>Autrement dit, les changements de noms d'éléments suivants ont été effectués:</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>inactivationOfAhvvn</i> → <i>inactivationOfVn</i> • <i>cancellationOfAhvvn</i> → <i>cancellationOfVn</i> • <i>inactiveAhvvn</i> → <i>inactiveVn</i> • <i>activeAhvvn</i> → <i>activeVn</i> <p><i>cancelledAhvvn</i> → <i>cancelledVn</i></p>	
Annexe H	27	L'annexe H «Exemple» a été ajoutée.	

Tableau 3: Modifications par rapport à la version précédente

Annexe E – Liste des illustrations

Figure 1: Flux d'annonce.....	6
Figure 2: Modèle de données au niveau du NAVS.....	8
Figure 3: Modèle de données dans le cadre de la transmission.....	9
Figure 4: Processus pris en charge.....	11
Figure 5: Description du processus dans le cas où seuls les NAVS des personnes concernées par les mutations sont envoyés en broadcast (diffusion).....	15
Figure 6: Dépendances des schémas.....	26

Annexe F – Liste des tableaux

Tableau 1: Objets associés à un type précis de mutation.....	10
Tableau 2: Les trois variantes possibles d'informations concernant les attributs démographiques d'une personne.....	13
Tableau 3: Modifications par rapport à la version précédente.....	25

Annexe G – Schémas importés

Les schémas importés dans le schéma eCH-0212 -2-0.xsd sont les suivants:

- eCH-0044-4-1.xsd: Norme concernant les données Échange d'identifications de personne
- eCH-0058-5-0.xsd: Norme d'interface Cadre d'annonce
- eCH-0084-2-0.xsd: UPI Declaration Interface

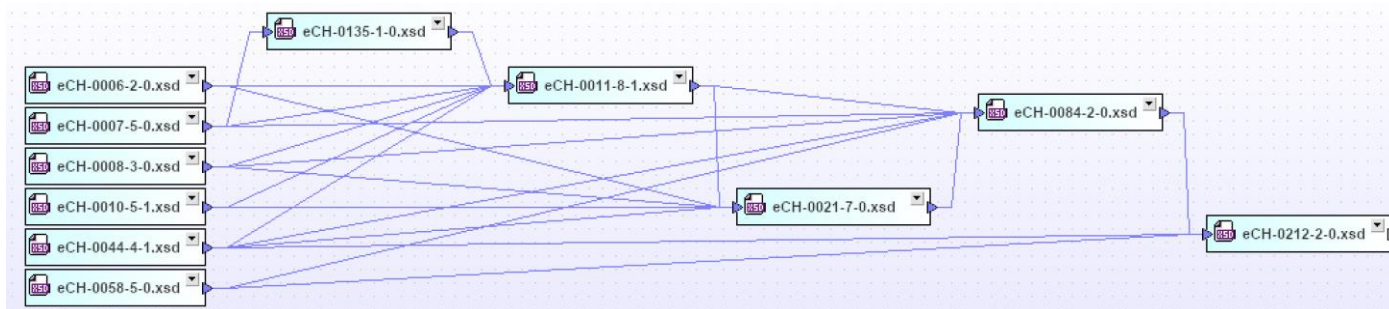


Figure 6: Dépendances des schémas

Annexe H – Exemple

```
<?xml version="1.0" encoding="UTF-8"?>
<eCH-0212:broadcast minorVersion="0"
  xmlns:eCH-0007="http://www.ech.ch/xmlns/eCH-0007/5"
  xmlns:eCH-0008="http://www.ech.ch/xmlns/eCH-0008/3"
  xmlns:eCH-0011="http://www.ech.ch/xmlns/eCH-0011/8"
  xmlns:eCH-0021="http://www.ech.ch/xmlns/eCH-0021/7"
  xmlns:eCH-0044="http://www.ech.ch/xmlns/eCH-0044/4"
  xmlns:eCH-0058="http://www.ech.ch/xmlns/eCH-0058/5"
  xmlns:eCH-0084="http://www.ech.ch/xmlns/eCH-0084/2"
  xmlns:eCH-0212="http://www.ech.ch/xmlns/eCH-0212/2"
  xmlns:xsi="http://www.w3.org/2001/XMLSchema-instance"
  xsi:schemaLocation="http://www.ech.ch/xmlns/eCH-0212/2 http://www.ech.ch/xmlns/eCH-0212/2/eCH-0212-2-0.xsd">
  <eCH-0212:header>
    <eCH-0058:senderId>sedex://T3-CH-24</eCH-0058:senderId>
    <eCH-0058:recipientId>sedex://T1-6612-1</eCH-0058:recipientId>
    <eCH-0058:recipientId>sedex://T2-VS-1</eCH-0058:recipientId>
    <eCH-0058:messageId>99fddb13d9ba66776g6a6866b9c1222f</eCH-0058:messageId>
    <eCH-0058:ourBusinessReferenceId>AQ</eCH-0058:ourBusinessReferenceId>
    <eCH-0058:messageType>212</eCH-0058:messageType>
    <eCH-0058:sendingApplication>
      <eCH-0058:manufacturer>regcent.zas.admin.ch</eCH-0058:manufacturer>
      <eCH-0058:product>BBCNAVS</eCH-0058:product>
      <eCH-0058:productVersion>1.0</eCH-0058:productVersion>
    </eCH-0058:sendingApplication>
    <eCH-0058:messageDate>2018-02-16T00:05:47+01:00</eCH-0058:messageDate>
    <eCH-0058:action>1</eCH-0058:action>
    <eCH-0058:testDeliveryFlag>true</eCH-0058:testDeliveryFlag>
  </eCH-0212:header>
  <eCH-0212:content>
    <eCH-0212:datelInterval>
```

```

<eCH-0212:from>2018-02-15</eCH-0212:from>
<eCH-0212:till>2018-02-15</eCH-0212:till>
</eCH-0212:dateInterval>
<eCH-0212:inactivationOfVn>
  <eCH-0212:inactivationTimestamp>2018-02-15T09:00:00+01:00</eCH-0212:inactivationTimestamp>
  <eCH-0212:inactiveVn>7560000000002</eCH-0212:inactiveVn>
  <eCH-0212:activeVn>75611111111113</eCH-0212:activeVn>
</eCH-0212:inactivationOfVn>
<eCH-0212:inactivationOfVn>
  <eCH-0212:inactivationTimestamp>2018-02-15T10:00:00+01:00</eCH-0212:inactivationTimestamp>
  <eCH-0212:inactiveVn>7562222222224</eCH-0212:inactiveVn>
  <eCH-0212:activeVn>7563333333335</eCH-0212:activeVn>
</eCH-0212:inactivationOfVn>
<eCH-0212:cancellationOfVn>
  <eCH-0212:cancellationTimestamp>2018-02-15T08:00:00+01:00</eCH-0212:cancellationTimestamp>
  <eCH-0212:cancelledVn>7564444444446</eCH-0212:cancelledVn>
  <eCH-0212:activeVnCandidate>7565555555557</eCH-0212:activeVnCandidate>
  <eCH-0212:activeVnCandidate>7566666666668</eCH-0212:activeVnCandidate>
</eCH-0212:cancellationOfVn>
<eCH-0212:cancellationOfVn>
  <eCH-0212:cancellationTimestamp>2018-02-15T11:00:00+01:00</eCH-0212:cancellationTimestamp>
  <eCH-0212:cancelledVn>7567777777779</eCH-0212:cancelledVn>
</eCH-0212:cancellationOfVn>
<eCH-0212:changeInDemographics>
  <eCH-0212:activeVn>7568888888880</eCH-0212:activeVn>
  <eCH-0212:personFromUPIBefore>
    <eCH-0084:firstName>Marie-Pierre</eCH-0084:firstName>
    <eCH-0084:officialName>Dupont</eCH-0084:officialName>
    <eCH-0084:originalName>Müller</eCH-0084:originalName>
    <eCH-0084:sex>2</eCH-0084:sex>
    <eCH-0084:dateOfBirth>
      <eCH-0044:yearMonthDay>1918-01-12</eCH-0044:yearMonthDay>
    </eCH-0084:dateOfBirth>
    <eCH-0084:placeOfBirth>
      <eCH-0011:swissTown>
        <eCH-0007:municipalityId>6612</eCH-0007:municipalityId>
        <eCH-0007:municipalityName>Chêne-Bougeries</eCH-0007:municipalityName>
        <eCH-0007:cantonAbbreviation>GE</eCH-0007:cantonAbbreviation>
        <eCH-0007:historyMunicipalityId>11431</eCH-0007:historyMunicipalityId>
      </eCH-0011:swissTown>
    </eCH-0084:placeOfBirth>
    <eCH-0084:nameOfMother>
      <eCH-0021:firstName>Marie Anna</eCH-0021:firstName>
      <eCH-0021:officialName>Müller</eCH-0021:officialName>
    </eCH-0084:nameOfMother>
    <eCH-0084:nameOfFather>
      <eCH-0021:firstName>Johannes</eCH-0021:firstName>
      <eCH-0021:officialName>Müller</eCH-0021:officialName>
    </eCH-0084:nameOfFather>
    <eCH-0084:nationalityData>
      <eCH-0084:nationalityStatus>2</eCH-0084:nationalityStatus>
      <eCH-0084:countryInfo>
        <eCH-0084:country>
          <eCH-0008:countryId>8100</eCH-0008:countryId>
          <eCH-0008:countryNameShort>SUISSE</eCH-0008:countryNameShort>
        </eCH-0084:country>
      </eCH-0084:countryInfo>
    </eCH-0084:nationalityData>
  </eCH-0084:personFromUPIBefore>
</eCH-0212:changeInDemographics>

```

```
</eCH-0212:personFromUPIBefore>
<eCH-0212:personFromUPIAfter>
  <eCH-0084:firstName>Marie-Pierre</eCH-0084:firstName>
  <eCH-0084:officialName>Dupont</eCH-0084:officialName>
  <eCH-0084:originalName>Müller</eCH-0084:originalName>
  <eCH-0084:sex>2</eCH-0084:sex>
  <eCH-0084:dateOfBirth>
    <eCH-0044:yearMonthDay>1918-01-12</eCH-0044:yearMonthDay>
  </eCH-0084:dateOfBirth>
  <eCH-0084:placeOfBirth>
    <eCH-0011:swissTown>
      <eCH-0007:municipalityId>6612</eCH-0007:municipalityId>
      <eCH-0007:municipalityName>Chêne-Bougeries</eCH-0007:municipalityName>
      <eCH-0007:cantonAbbreviation>GE</eCH-0007:cantonAbbreviation>
      <eCH-0007:historyMunicipalityId>11431</eCH-0007:historyMunicipalityId>
    </eCH-0011:swissTown>
  </eCH-0084:placeOfBirth>
  <eCH-0084:nameOfMother>
    <eCH-0021:firstName>Marie Anna</eCH-0021:firstName>
    <eCH-0021:officialName>Müller</eCH-0021:officialName>
  </eCH-0084:nameOfMother>
  <eCH-0084:nameOfFather>
    <eCH-0021:firstName>Johannes</eCH-0021:firstName>
    <eCH-0021:officialName>Müller</eCH-0021:officialName>
  </eCH-0084:nameOfFather>
  <eCH-0084:nationalityData>
    <eCH-0084:nationalityStatus>2</eCH-0084:nationalityStatus>
    <eCH-0084:countryInfo>
      <eCH-0084:country>
        <eCH-0008:countryId>8100</eCH-0008:countryId>
        <eCH-0008:countryNameShort>SUISSE</eCH-0008:countryNameShort>
      </eCH-0084:country>
    </eCH-0084:countryInfo>
  </eCH-0084:nationalityData>
  <eCH-0084:deathPeriod>
    <eCH-0011:dateFrom>2018-02-13</eCH-0011:dateFrom>
  </eCH-0084:deathPeriod>
</eCH-0212:personFromUPIAfter>
</eCH-0212:changeInDemographics>
<eCH-0212:changeInDemographics>
  <eCH-0212:activeVn>7563333333335</eCH-0212:activeVn>
</eCH-0212:personFromUPIAfter>
  <eCH-0084:firstName>Peter</eCH-0084:firstName>
  <eCH-0084:officialName>Müller</eCH-0084:officialName>
  <eCH-0084:sex>1</eCH-0084:sex>
  <eCH-0084:dateOfBirth>
    <eCH-0044:yearMonthDay>1967-01-12</eCH-0044:yearMonthDay>
  </eCH-0084:dateOfBirth>
  <eCH-0084:placeOfBirth>
    <eCH-0011:foreignCountry>
      <eCH-0011:country>
        <eCH-0008:countryId>8 207</eCH-0008:countryId>
        <eCH-0008:countryIdISO2>DE</eCH-0008:countryIdISO2>
        <eCH-0008:countryNameShort>ALLEMAGNE</eCH-0008:countryNameShort>
      </eCH-0011:country>
      <eCH-0011:town>Berlin</eCH-0011:town>
    </eCH-0011:foreignCountry>
  </eCH-0084:placeOfBirth>
```

```
<eCH-0084:nameOfMother>
  <eCH-0021:firstName>Frida</eCH-0021:firstName>
  <eCH-0021:officialName>Müller</eCH-0021:officialName>
</eCH-0084:nameOfMother>
<eCH-0084:nameOfFather>
  <eCH-0021:firstName>Hans</eCH-0021:firstName>
  <eCH-0021:officialName>Müller</eCH-0021:officialName>
</eCH-0084:nameOfFather>
<eCH-0084:nationalityData>
  <eCH-0084:nationalityStatus>2</eCH-0084:nationalityStatus>
  <eCH-0084:countryInfo>
    <eCH-0084:country>
      <eCH-0008:countryId>8100</eCH-0008:countryId>
      <eCH-0008:countryNameShort>SUISSE</eCH-0008:countryNameShort>
    </eCH-0084:country>
  </eCH-0084:countryInfo>
</eCH-0084:nationalityData>
</eCH-0212:personFromUPIAfter>
</eCH-0212:changeInDemographics>
</eCH-0212:content>
</eCH-0212:broadcast>
```